

# ANDRÉ DROUAINÉ par sa famille et ses amis

## PHOTOGRAPHIES D'ANDRÉ DROUAINÉ : en 1936, en 1942



Photo prise le jour de la Communion d'André Drouaine en 1936 ; à droite, son père ; à gauche, sa mère ; en blanc, sa sœur Agnès (document communiqué par Emilien Fouchard)



Carte d'identité d'André Drouaine établie à Bugeat en décembre 1943 (document communiqué par André Boesflug)

Les deux photographies ci-dessus, sont, d'une part, une photo qui est la plus ancienne dont nous disposons montrant André Drouaine et datant de la journée de 1936 où a eu lieu sa communion, et, d'autre part, une photo qui est la plus récente que nous ayons de lui et qui date de 1943 ; cet espace de temps de 7 années couvre la dernière partie de sa vie.

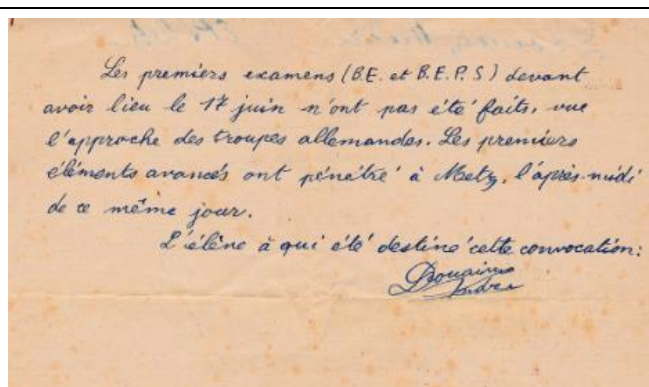
On découvre ci-dessous un ensemble de textes assez courts, dont certains sont des informations découvertes par les historiens étudiant la Seconde Guerre mondiale, et dont d'autres sont les souvenirs restés dans les mémoires des personnes ayant côtoyé ce jeune homme, qui a eu un destin tragique : André Drouaine. On voit ainsi se dessiner le portrait d'un mosellan, réfugié à Bugeat, mort alors qu'il n'avait pas encore 21 ans, et on observe comment se répendent les sources historiques, tout à fait objectives, mais d'une certaine froideur, et les souvenirs personnels, parfois imprécis, mais souvent chargés d'émotion.

Des remerciements sont dus de la part de Josiane et Pierre Gandois, qui ont construit ce texte à partir de tous ces éléments, aux membres de la famille d'André Drouaine qui ont bien voulu contribuer à enrichir ce travail ainsi qu'aux personnes qui nous ont confié les échos d'événements qui étaient restés dans leur mémoire.

## ANDRÉ VOIT SES ÉTUDES INTERROMPUES PAR LA GUERRE



André Drouaine, vers 1940  
(document communiqué par André Boespflug)



Note manuscrite d'André Drouaine, au dos de la convocation au Brevet pour le 17 juin 1940  
(document communiqué par André Boespflug)

On peut dire qu'il y a deux périodes dans les 19 premières années de la vie d'André Drouaine : une période qui va jusqu'à l'été 1942, jusqu'au moment où l'Allemagne, victorieuse dans les combats contre l'armée française, annexe les départements d'Alsace ainsi que la Moselle ; et une seconde période, à partir de l'été 42, et en 1943, où le jeune homme, comme de nombreux habitants de ces territoires annexés par l'Allemagne, doit faire face aux contraintes imposées par les Allemands visant à germaniser l'Alsace et la Moselle.

André Drouaine est né le 27 février 1924, à Metz, il est le fils Joseph, qui exerce le métier d'ajusteur et de Mathilde Stéphanie Grimmeler ; il avait une sœur, Agnès, née le 20 octobre 1926, et décédée en 2007. Après l'école primaire, André entre à l'Ecole Primaire Supérieure de Metz, et, en juin 1940, il se prépare à passer le Brevet d'Etudes Primaires Supérieures. Comme on le voit ci-dessus, il répond, à la convocation qu'il a reçue pour ces épreuves, qu'il ne peut pas se rendre à ces épreuves du fait que les troupes allemandes ont pénétré à Metz dans l'après-midi du 17 juin 1940.

## 1940 : ANDRÉ ASSISTE À LA GERMANISATION DE LA MOSELLE



Garde d'honneur en 1942 devant le monument aux Morts de Metz germanisé par les Nazis (photo Georges Bour) ; il a été inscrit sur le monument : « Sie starben für das Reich » ; « Ils sont morts pour le Reich »



L'embrigadement des jeunes dans les organisations nazies  
(image publiée sur le site Internet <http://www.crdp-strasbourg.fr/>)

Quand arrive l'été 1940, la situation, pour André Drouaine, est bien différente. La Moselle est réunie à la Sarre et au Palatinat, et elle est administrée par le Gauleiter (responsable administratif d'une région dans l'Allemagne nazie) Josef Bürckel. Rapidement est mis en place le service militaire obligatoire, et, donc, l'incorporation des jeunes gens dans l'armée allemande, les futurs « Malgré-nous ».

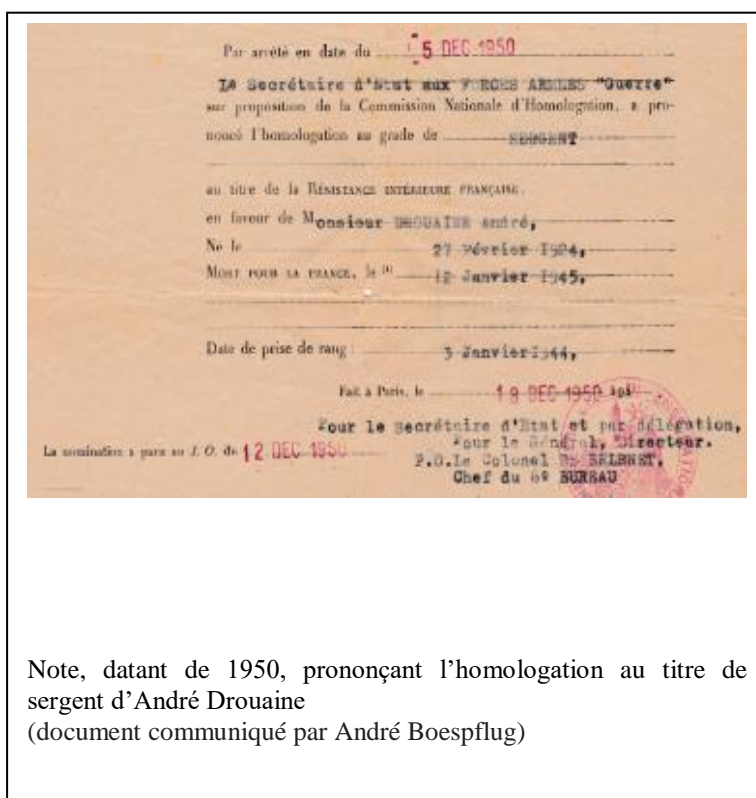
On voit, ci-dessus, deux images qui illustrent la germanisation et l'aryanisation mises en œuvre par les Allemands en Alsace et en Moselle : la langue allemand remplace le français sur le Monument aux Morts (et dans toute l'espace social, écoles, noms des rues, etc...) ; les jeunes sont enrôlés dans des organisations nazies (en janvier 1941, un appel incite les Mosellans à entrer dans l'organisation des Hitlerjugend).

André va quitter la Lorraine pour ne pas être incorporé dans l'armée allemande et, en représailles, ses parents, ainsi que sa sœur, ont été arrêtés et détenus par les Allemands en raison du refus de leur fils d'être incorporé dans la Wehrmacht ; on sait que de telles attitudes d'opposition à la politique de germanisation ont pu valoir à leurs auteurs d'être envoyés dans des camps de détention.

### À 18 ANS, ANDRÉ EST SOLDAT DANS L'ARMÉE D'ARMISTICE



André, à gauche, avec un camarade du 151° RI, à Lons-le-Saunier sans doute (document communiqué par André Boespflug)



Note, datant de 1950, prononçant l'homologation au titre de sergent d'André Drouaine (document communiqué par André Boespflug)

L'Armée d'Armistice, au sein de laquelle André Drouaine est soldat, en 1942, dans le 151° RI qui est basé à Lons-le-Saunier, regroupe des unités militaires qui sont, en nombre et en armement, très réduites par rapport aux forces armées qui ont combattu en juin 1940 ; il y a, dans cette armée, des appelés, au nombre de 25 000 en novembre 1942, et il y a aussi des engagés volontaires, qui doivent avoir entre 18 et 25 ans.

Cette armée est dissoute le novembre 1942, lorsque la zone dite « libre » est occupée par les armées allemandes ; comme d'autres soldats de cette armée, le jeune homme bénéficie d'un « congé d'armistice » qui prévoit une solde réduite.

Après la guerre, en 1950, une décision, prise à titre posthume, prononce l'homologation au grade de sergent, au titre de la Résistance Intérieure Française, d'André Drouaine, Mort pour la France le 12 janvier 1945.



## EN 1943, ANDRÉ EST RÉFUGIÉ À BUGEAT, EN CORRÈZE



Certificat d'identité d'André Drouaine établi à Bugeat en juin 1943  
(document communiqué par André Boespflug)



Façade de l'Hôtel Panet, « Hôtel des Voyageurs », où a logé André Drouaine en 1943  
(collection Josiane Gandois)

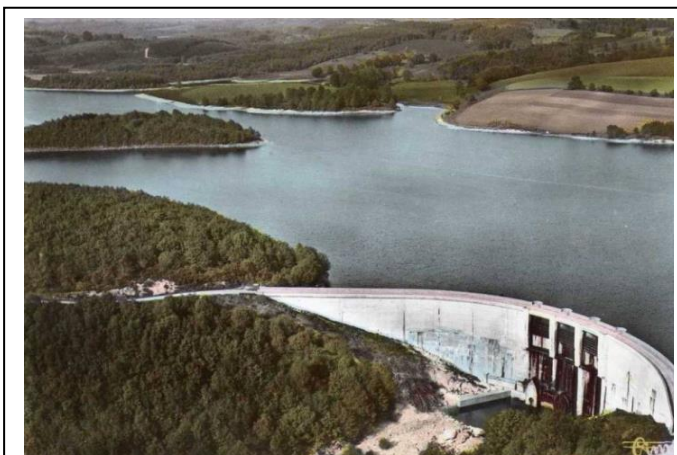
Un témoignage oral a été recueilli par Josiane Gandois à Bugeat en avril 2018, auprès d'une habitante de Bugeat (il s'agit de Mme Eliane Thomas, née Champeau, que nous remercions), qui a rencontré André Drouaine en 1943, à Bugeat, et qui rend compte de quelques moments de la vie du réfugié lorrain en Haute-Corrèze :

« C'était un gentil garçon très joyeux qui jouait tout le temps de l'harmonica et toujours le même air car il n'en connaissait qu'un : « Violetta » (...); il s'asseyait les soirs d'été sur un banc dans la cour de chez Panet, et un petit groupe de jeunes gens et de jeunes filles venaient l'écouter jouer. Je me souviens bien du jour où il a été arrêté, sans toutefois pouvoir préciser la date (...); il a été arrêté en même temps que son meilleur ami, le fils Stock (...); ils étaient tous les deux des réfugiés lorrains de Metz; André logeait à Bugeat dans l'hôtel Panet (...) et Paul Stock était à l'Annexe, où il vivait avec son père, son frère aîné Emile, et sa sœur, Gilberte, qui était devenue une très bonne amie. »

## ANDRÉ TRAVAILLE SUR LE CHANTIER D'UN BARRAGE



André devant un baraquement, sans doute à Viam  
(document communiqué par André Boespflug)



Barrage de Monceaux La Virolle ; André Drouaine a travaillé sur ce chantier en 1943  
(collection Josiane Gandois)

On a connaissance de la présence d'André dans les équipes qui travaillent, à peu de distance de Bugeat, sur le chantier d'un barrage, édifié sur le cours de La Vézère, barrage qui va créer la retenue d'eau du Lac de Viam ; voici un texte relatif au jeune homme, dans l'ouvrage, paru en 2008, « Jeudi saint », écrit par Jean-Marie Borzeix :

« (...) sur la plaque en granit rose d'Ambiaud (note : plaque apposée sur la façade nord de la mairie de Bugeat), les noms des victimes (...). Parmi eux, celui d'André Drouaine. Il était originaire de

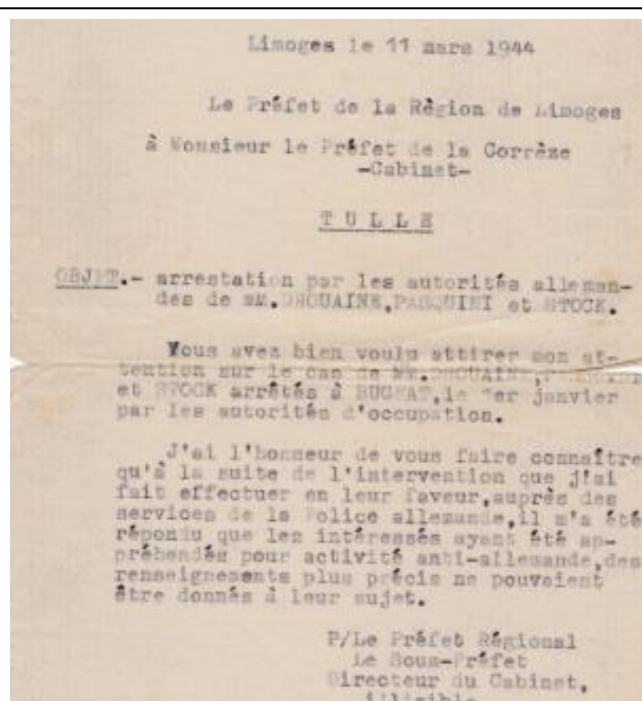
Metz, il était ouvrier dans une entreprise travaillant à la construction du barrage sur la Vézère, il avait vingt ans. Arrêté et déporté au milieu de l'hiver 1943 à cause des rapports qu'il entretenait avec les jeunes de son âge fuyant le STO et avec les maquis, il est mort deux ans plus tard, en janvier 1945 à Königstein... »

Sur les documents d'identité établis à son nom en 1943, on voit que l'activité du jeune employé est celle de « marqueur », ce travail consistant à tenir à jour les registres qui consignent la présence des personnes travaillant sur le chantier, les heures de travail effectuées. Il est à noter qu'il est employé sur ce chantier aux côtés de deux autres personnes, dont on retrouvera les noms ci-dessous, Paul Stock, et Marius Pasquini.

### ANDRÉ ET SA VIE À BUGEAT JUSQU'À SON ARRESTATION



André Drouaine, à Bugeat (à droite)  
(image publiée dans l'ouvrage de Jean-Marie Borzeix, « Jeudi Saint »)

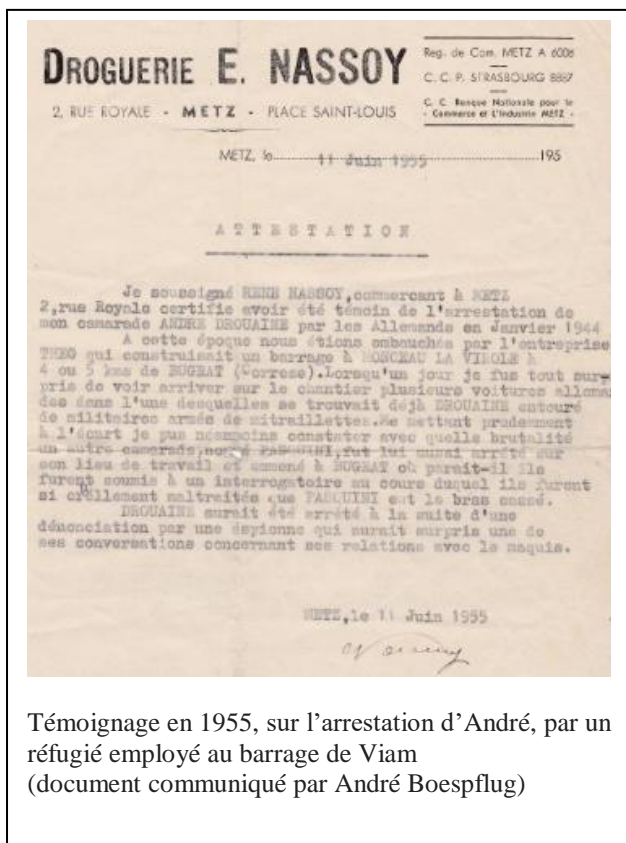


Note de mars 1944 sur l'arrestation d'André, et de Marius Pasquini et Paul Stock, en janvier 1944, à Bugeat  
(document communiqué par André Boespflug)

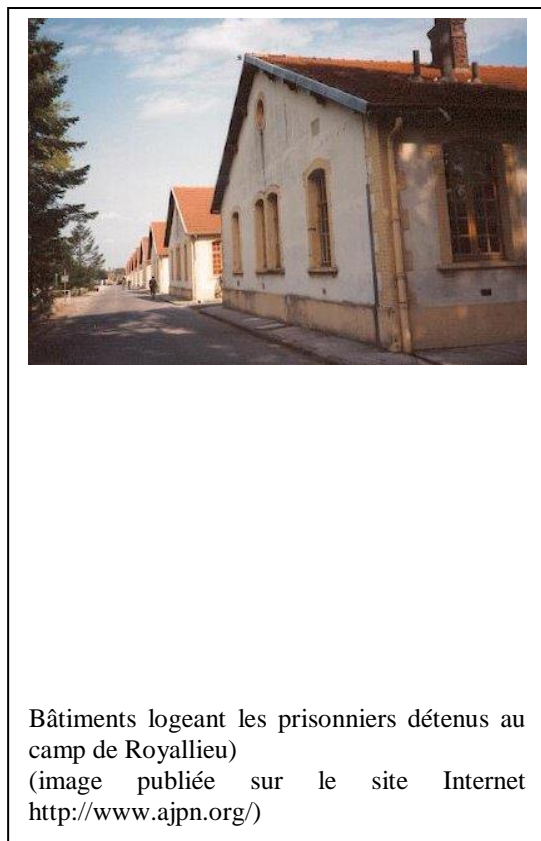
On peut évoquer deux personnes qui étaient avec lui à Bugeat, et qui travaillaient, comme lui, sur le chantier du barrage de Viam ; il s'agit, d'une part, de Paul Stock, qui est né lui aussi à Metz, le 25 septembre 1917, et qui va être arrêté et déporté le même jour ; il s'agit, d'autre part, de Marius Pasquini, qui est né à Hyères le 5 février 1913, et qui va, lui aussi, être arrêté et déporté dans les mêmes conditions qu'André et Paul.

On peut imaginer que la photo que l'on voit ci-dessus illustre la scène décrite par Mme Eliane Thomas, le témoin que nous avons cité plus haut : « [André Drouaine] s'asseyait les soirs d'été sur un banc dans la cour de chez Panet, et un petit groupe de jeunes gens et de jeunes filles venaient l'écouter jouer. »

## ANDRÉ EST ARRÊTÉ ET DÉTENU DANS DES PRISONS FRANÇAISES



Témoignage en 1955, sur l'arrestation d'André, par un réfugié employé au barrage de Viam (document communiqué par André Boespflug)



Bâtiments logeant les prisonniers détenus au camp de Royallieu (image publiée sur le site Internet <http://www.ajpn.org/>)

On voit donc qu'André Drouaine a été arrêté en Corrèze, là où il vivait et où il travaillait ; cette arrestation a eu lieu le 4 janvier 1944 ; dans cette période de la fin de l'année 1943, les arrestations de résistants sont nombreuses ; en octobre 1943, à Bort-les-Orgues, de nombreux habitants sont arrêtés et déportés ; en novembre 1943, à Sainte Féréole, des résistants sont tués, et d'autres arrêtés et déportés ; André, ainsi que Paul Stock et Marius Pasquini, sont conduits en automobile à Limoges où ils sont détenus dans la prison de la ville, dans un quartier de la prison qui est sous la responsabilité des Allemands ; tous les trois sont ensuite emmenés à Compiègne.

Lisons le témoignage, présenté ci-dessus, d'un camarade d'André, René Nassoy, employé en 1944 sur le chantier du barrage de Viam :

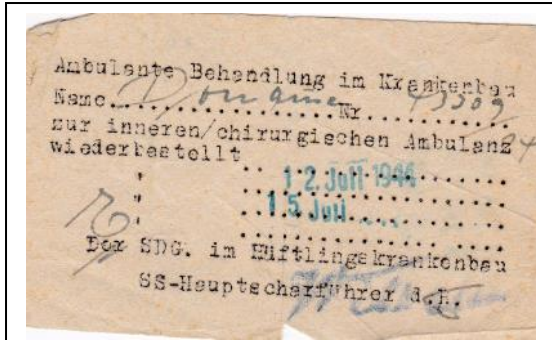
« (...) un jour je fus tout surpris de voir arriver sur le chantier plusieurs voitures allemandes dans l'une desquelles se trouvait déjà **DROUAINÉ** entouré de militaires armés de mitraillettes. Me mettant prudemment à l'écart je pus néanmoins constater avec quelle brutalité un autre camarade, nommé **PASQUINI**, fut lui aussi arrêté sur son lieu de travail et emmené à **BUGÉAT** où parait-il ils furent soumis à un interrogatoire au cours duquel ils furent si cruellement maltraités que **PASQUINI** eut le bras cassé.

**DROUAINÉ** aurait été arrêté à la suite d'une dénonciation par une espionne qui aurait surpris une de ses conversations concernant ses relations avec le maquis. »

André est détenu au camp de Royallieu, près de Compiègne, ainsi que Paul Stock et Marius Pasquini ; ils sont tous les trois embarqués dans le convoi du 22 janvier 1944 qui part de Compiègne, un convoi immatriculé I.172 dans le répertoire des convois établi par la Fondation pour la mémoire de la déportation ; dans ce convoi se trouvent 2005 hommes qui sont amenés à Buchenwald ; le convoi s'arrête à Trêves pour une distribution de soupe ; pour ce convoi de 2005 déportés, on a relevé, après la guerre, que 812 d'entre eux étaient morts, soit 40 % du total des hommes transportés à Buchenwald.



## ANDRÉ EST DÉPORTÉ À BUCHEWALD OÙ IL EST DÉTENU PENDANT 10 MOIS



Billet relatif à une consultation à l'infirmerie de Buchenwald (document communiqué par André Boespflug)



Coupon d'un mandat envoyé à Buchenwald (document communiqué par André Boespflug)

Arrivant à Buchenwald, André Drouaine est enregistré avec le matricule suivant au KL (KL, abréviation pour Konzentrationslager, camp de concentration) de Buchenwald : 43309 ; Paul Stock, lui, reçoit le matricule 43307, puis les deux amis sont séparés ; Paul est envoyé au camp de Dora où il décède dans un camp satellite du camp principal de Dora. Leur autre camarade de Bugeat, Marius Pasquini, quant à lui, a le numéro 43308.

A Buchenwald, le travail forcé, la faim, le froid, tout cela doit être, pour André, d'une grande difficulté à vivre, comme l'ont décrit les déportés qui ont connu cet endroit, et qui ont pu revenir vivants des camps de déportation ; on voit, ci-dessus, un billet relatif à une consultation à l'infirmerie du déporté no 43309 en juin 1944 ; retenons les mots suivants de ce billet : « consultations à l'infirmerie / nom DROUAINE no 43309 / 12 JUN 44 / 15 JUN 44 / le sous-officier SS (Hauptscharführer) ».

L'autre document relatif à la détention d'André au camp de Buchenwald est le bordereau d'expédition d'une somme de 10 marks ; le règlement du camp de concentration de Weimar-Buchenwald prévoyait que les envois d'argent étaient autorisés, et qu'ils devaient être effectués sous la forme de mandats postaux ; cet argent est envoyé à André, en juin 1944, depuis Bebra, où, comme on va le voir ci-dessous, sont détenus les parents et la sœur d'André ; retenons les informations suivantes de ce coupon : « bordereau de dépôt / 10 marks / destinataire Drouaine André / K. L. No 43309 / Block 14 / Buchenwald près de Weimar / (sur le cachet : ville d'expédition du mandat : Bebra) ».

## LES PARENTS ET LA SŒUR D'ANDRÉ ONT ÉTÉ ARRÊTÉS À METZ



Etiquette d'un colis adressé à André via la Croix Rouge au camp de Buchenwald (document communiqué par André Boespflug)



Lettre d'André depuis Buchenwald à la « famille Drouaine » (document communiqué par André Boespflug)

Les deux documents présentés ci-dessus illustrent cette période, en 1944, où André est au camp de déportation de Buchenwald, et où ses parents ont été arrêtés par les Allemands, et sont détenus en Allemagne, à Cornberg über Bebra ; un des documents est une correspondance adressée par André, depuis Buchenwald, à ses parents, détenus en Allemagne ; l'autre document est une étiquette d'envoi d'un colis qui parvient à André, à Buchenwald, par l'intermédiaire de la Croix Rouge.

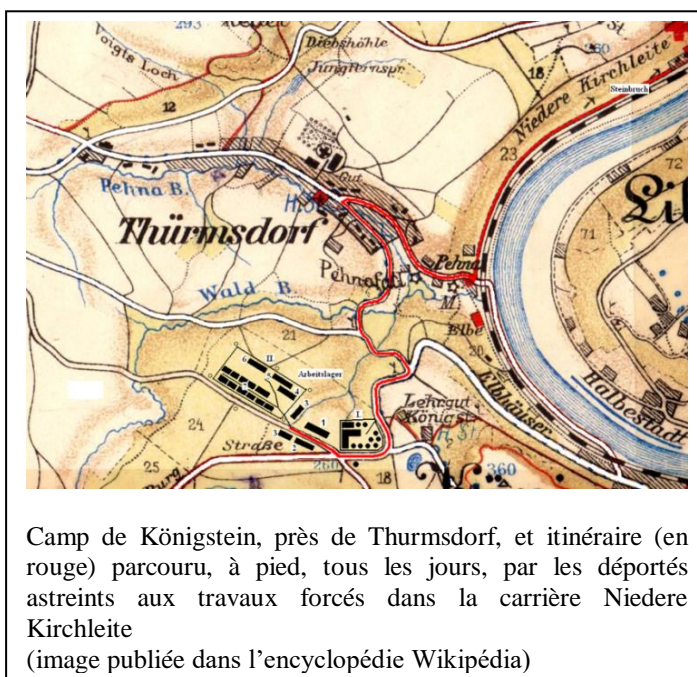
La détention de la famille Drouaine en Allemagne est un acte de représailles des Allemands face à l'opposition manifestée par cette famille, comme par des milliers d'autres familles de Lorrains mosellans, au travail forcé obligatoire (Reichsarbeitsdienst, RAD), puis à l'incorporation forcée. Ces arrestations suivies de déportation sont un moyen de répression contre les familles des réfractaires et des « déserteurs » préférant fuir en zone non occupée, comme l'a fait André.

La famille Drouaine est ainsi astreinte à un travail forcé, dans cette période où ils sont détenus, en Allemagne, à Cornberg über Bebra, une localité proche de Bebra, une ville située au sud de Kassel. On peut penser que le début de la détention en Allemagne des parents et de la sœur d'André correspond au moment où plusieurs milliers de familles lorraines ont été envoyées en Allemagne, en janvier 1943 ; leur détention a duré jusqu'à leur retour en Moselle, en mai/juin 1945.

### ANDRÉ EST TRANSPORTÉ À FLOSSENBURG ET KÖNIGSTEIN EN NOVEMBRE 1944

KOMMANDO DE KÖNIGSTEIN		
Allemagne	Région du nord-ouest	Son
Catégorie Nommes	Effectif	54
Type de travail	Construction	
Fonctionnement du	15/11/44	24/11/44
ANGLADE	ARTIGUES E	AUBRY
AUCLAIR	SARON	BEAUCOURT
DIETRICH	DOMIN	DROUINE
GULLONNEF	JACOS	JOUSAIRE
KIRON	ALLEMAND	AMPHOUX
ESTETA	BOURGEOIS	BOUVERAT
DAMONTER	EDON	FONTENAILL
KROCHT	LANDAS	MARC
PHIL	PUTOS	REGERT
TEE	TUCKER	VALENTIN

Liste, établie en 1994, des déportés français du transport vers le Kommando de Königstein  
(document publié sur le site Internet <http://x-resistance.polytechnique.org>)



André, après le départ de Paul Stock, passe 10 mois à Buchenwald avant d'être transféré au camp de concentration de Flossenbürg dans un convoi qui effectue les 250 kilomètres séparant Buchenwald de Flossenbürg le 28 novembre 1944 ; il y est enregistré avec un nouveau matricule : 39104.

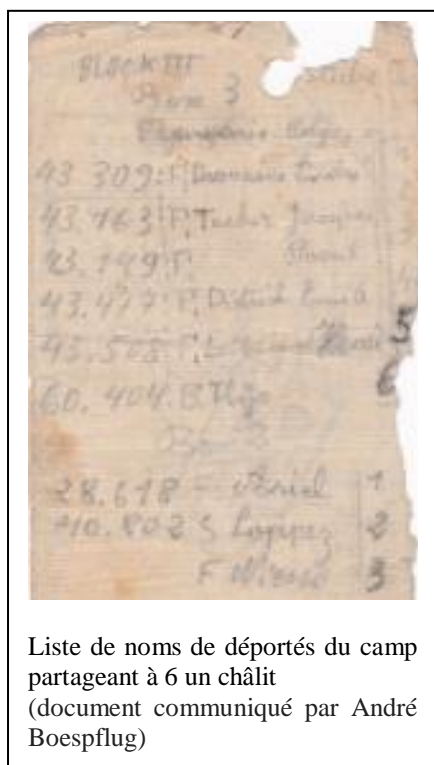
C'est peu de temps après son arrivée à Flossenbürg qu'il est conduit au Kommando (Kommando, unité de travail forcé dépendant d'un camp de concentration principal) de Königstein, situé dans la vallée de l'Elbe, à peu de distance de Dresde ; comme on le voit dans le document présenté ci-dessus, on trouve le nom d'André Drouaine dans une liste publiée dans le texte « Mémorial - Les Français à Flossenbürg », écrit par Robert Deneri. La date de son décès est le 12 janvier 1945 ; le jeune lorrain aura passé quelques semaines dans le camp de concentration de Königstein. On peut voir, dans ce document, les noms de déportés qui ont connu, comme lui, la déportation à Büchenwald, et à Königstein : ALLEMAND Henri, né à St Dié en 1909, DIETRICH Emile, né à St Dié en 1911, TUCKER Jacques, né à Lyon en 1920.



Il existe peu de témoignages concernant les conditions de vie des déportés travaillant au camp de Königstein ; ce camp était situé dans la forêt, près du village de Thürmsdorf ; le projet des Allemands consistait à construire une usine souterraine pour la production d'essence d'aviation ; le camp a existé du 15 novembre 1944 au 2 avril 1945 ; on dispose du récit fait par un Français, Jean Chassagneux, séminariste, employé dans les Chantiers de la Jeunesse Française, en France, puis dans des camps de travail, en Allemagne ; ce témoin est présent à Königstein, début février 1945, et il « entrevoit » « des déportés en tenue rayés » :

« A Königstein (5 février-28 avril 1945). Arrivée et Installation. Königstein : ce gros bourg s'étire au fond de la vallée de l'Elbe, sur la rive gauche du fleuve, encaissé entre les montagnes. Dresde se trouve en aval à 25 ou 30 km... » (...) « Après ça, nous voilà embauchés à la firme Schmarzel pour le transport de wagonnets de pierres. Nous devons descendre dans la vallée par un sentier assez raide, jusqu'au bord de l'Elbe entre Königstein et Pima. Et là, dans le flanc de la montagne, les Allemands ont fait creuser des galeries en vue d'installer une usine souterraine à l'abri des bombes. Ce sont encore des déportés en tenue rayée qui travaillent là. Est-ce un commando de Buchenwald ? Je ne sais pas. D'ailleurs nous ne ferons que les entrevoir de loin. Ils déversent les rochers qu'ils ont extraits à l'entrée de la galerie, nous les rechargeons sur un wagonnet pour les rouler et les décharger dans la vallée. »

### ANDRÉ DÉCÈDE À KÖNIGSTEIN EN JANVIER 1945



Liste de noms de déportés du camp partageant à 6 un châlit (document communiqué par André Boespflug)



Le décès d'André rapporté en 1946 par Jacques Tucker, déporté à Buchenwald, et détenu, comme André, à Königstein (document communiqué par André Boespflug)

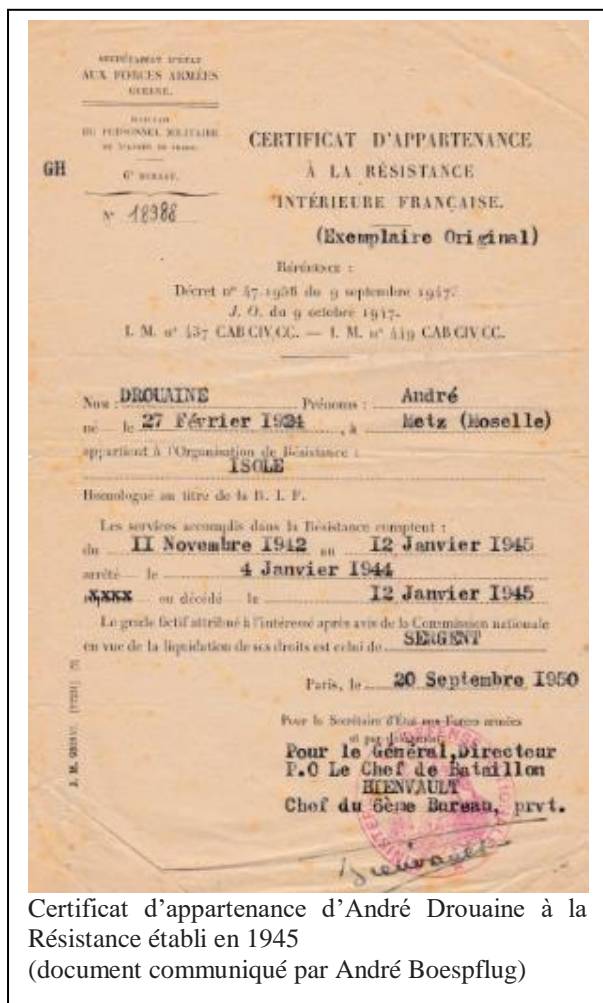
Deux documents sont présentés ici, qui apportent, l'un, quelques éléments sur la vie d'André dans le camp de concentration, et l'autre, les circonstances de son décès, à Königstein.

En observant le premier document présenté ci-dessus, avec, écrit au crayon sur un petit papier, des noms de déportés avec leur matricule, il est difficile de dire si cette liste date de la détention d'André Drouaine à Buchenwald, ou bien à Königstein ; on voit, dans cette liste, des noms de déportés qui sont présents dans la liste établie en 1994 par Robert Deneri : ALLEMAND Henri, DIETRICH Emile, TUCKER Jacques ; on perçoit, à travers ces quelques lignes tracées au crayon, l'importance qu'avaient les camarades sur lesquels on pouvait compter dans l'univers de la déportation ; on voit comment était organisé le couchage : dans le Block III, Stube I, Buxe 3 (en français : Baraque III, Chambrée I, Châlit 3), il y a 6 déportés qui partagent un lit superposé à 3 étages, avec, côte à côte, deux personnes par étage.

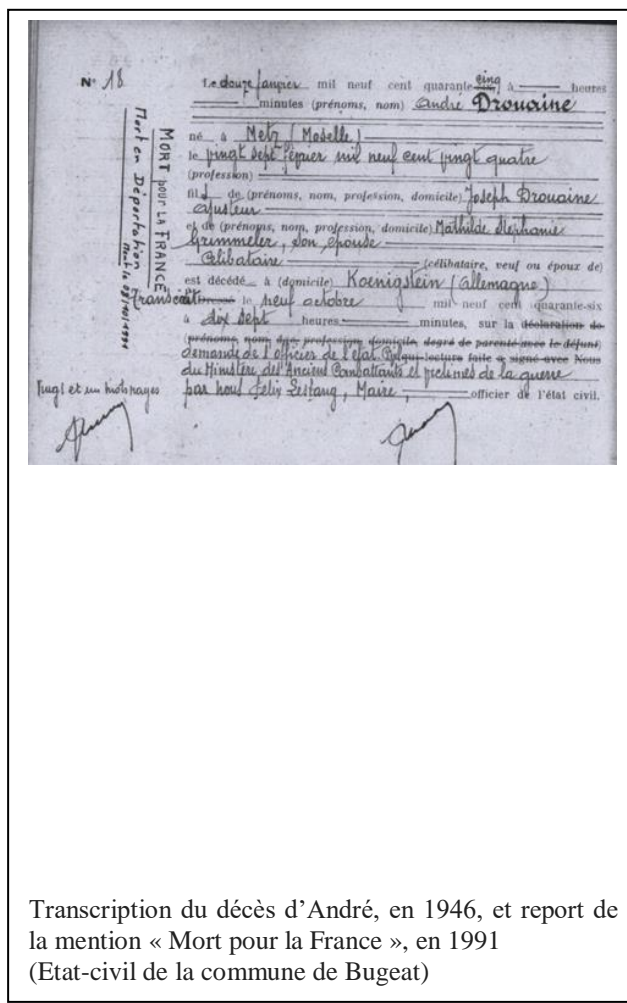
Le second document relate les circonstances du décès d'André, telles qu'elles ont été rapportées, en 1946, par Jacques Tucker, déporté depuis l'Allemagne à Buchenwald, et à Flossenbürg et

Königstein, et présent aux côtés du jeune lorrain, lorsqu'il a été mortellement atteint par la chute d'un rocher : « [André a été] tué par une escarbille de rocher tombée d'une hauteur de 200 mètres, a eu la tête complètement écrasée durant son travail, et sous mes yeux, mes secours ont été vains ».

### ANDRÉ EST RECONNU « MORT POUR LA FRANCE »



Certificat d'appartenance d'André Drouaine à la Résistance établie en 1945 (document communiqué par André Boespflug)



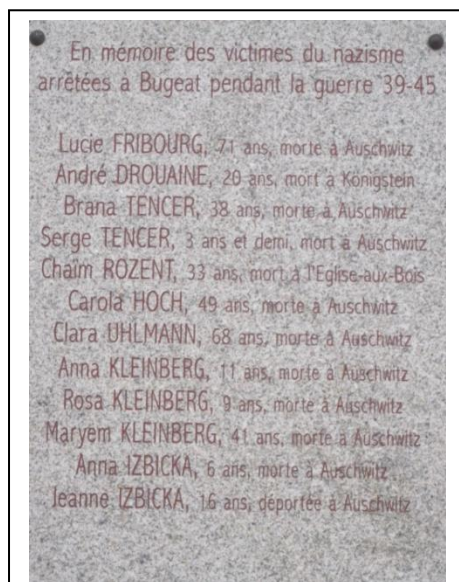
Transcription du décès d'André, en 1946, et report de la mention « Mort pour la France », en 1991 (Etat-civil de la commune de Bugeat)

Le témoignage de Jacques Tucker, en 1946, rapportant les circonstances de la mort d'André, se traduit par la reconnaissance qu'André est « Mort en Déportation », et « Mort pour la France » ; cette reconnaissance s'effectue, en 1989, par un arrêté du Gouvernement français, publié dans le Journal Officiel du 24 mars 1989 : « Drouaine (André), né le 27 février 1924 à Metz (Moselle), décédé le 12 janvier 1945 à Königstein (Allemagne) » ; cette décision est reportée, en 1991, à Bugeat, dans l'état-civil, en marge de l'acte, rédigé en 1946, établissant qu'André, dont le dernier domicile en France avant sa déportation, a été Bugeat, est décédé le 12 janvier 1945, à Königstein ; c'est une loi du 15 mai 1985 qui dispose que pour toute personne déportée et décédée durant la Seconde Guerre mondiale, la mention « Mort en Déportation » soit portée sur l'acte de décès.

André a été aussi reconnu comme ayant fait partie de la Résistance, en septembre 1950, par un certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française, que l'on voit ci-dessus ; dans les dossiers de résistants au SHD - Service Historique de la Défense, on trouve également le nom du jeune lorrain : « DROUAINÉ, André né le 27.02.1924 à Metz Moselle FRANCE Dossier de résistant homologué RIF (RIF, Résistance intérieure française) » ; c'est un arrêté du 20 février 1948 qui définit l'homologation des mouvements ou groupes de la Résistance intérieure française (RIF).



## ANDRÉ EST HONORÉ EN MOSELLE, EN CORREZE



Plaque du souvenir placée sur le mur de la Mairie, à Bugeat, en 2004 (collection Josiane Gandois)

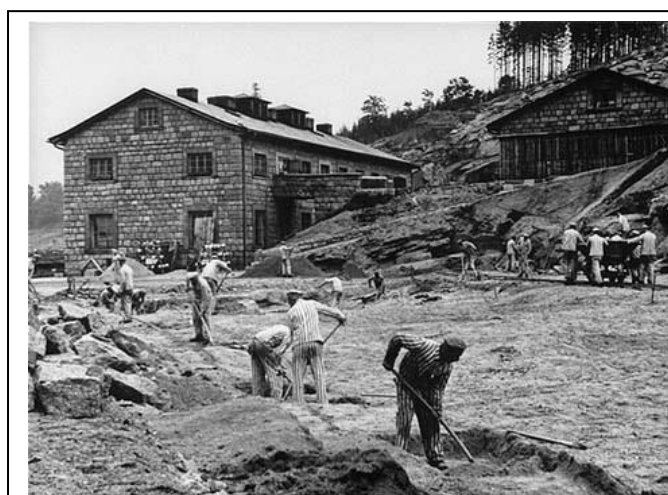


Tombe de la famille Drouaine Boespflug, à Augny (image aimablement communiquée par M. Gérard Louyot, président du Souvenir français Augny)

Le nom d'André Drouaine figure sur la plaque, représentée ci-dessus, dans une liste où se trouvent onze autres noms, celui d'un homme juif assassiné à Bugeat le 6 avril 1944, et ceux de femmes et d'enfants juifs, arrêtés à Bugeat, parce qu'ils étaient juifs, le même jour. On peut également lire le nom d'André sur une autre plaque commémorative, celle du « Mur des Noms », au Mémorial de l'internement et de la déportation du Camp de Royallieu, à Compiègne.

Ses restes ont été inhumés dans la sépulture familiale, dans le cimetière d'Augny, en Moselle ; sa sépulture porte la mention « Mort pour la France » ; on voit, ci-dessus, une photographie de la sépulture familiale, où reposent André Drouaine, ses parents, sa sœur.

## POSTFACE : LA MEMOIRE PERDUE, PUIS RETROUVÉE





Dans les années qui viennent, en 2020, il se sera passé 80 ans depuis les combats de 1940 entre la France et l'Allemagne, et la défaite de l'armée française ; on peut aujourd'hui observer le temps qu'il aura fallu, dans cette période de 80 ans, pour que la « mémoire perdue » des persécutions fasse place à la « mémoire retrouvée ». Ainsi, pour André Drouaine (et on observe les mêmes effets liés à la « mémoire perdue » pour la très grande majorité des personnes persécutées), il se passe près de 45 ans après sa mort pour que le jeune lorrain soit déclaré « Mort en déportation », et près de 60 ans pour que son nom soit gravé sur une plaque commémorative.

On peut faire le constat, sans porter aucun jugement, que les mémoires, dans certaines situations, fonctionnent ainsi, entre l'oubli initial, et le retour des souvenirs. Il peut être utile de faire appel à la mémoire des personnes qui étaient, « de l'autre côté », du côté allemand, dans les temps de cette 2<sup>nde</sup> Guerre mondiale, et d'observer comment fonctionne le souvenir dans l'exemple suivant, qui est directement lié au chantier de travail forcé où travaillait André Drouaine, en décembre 1944, à Königstein.

Dans un article publié dans l'édition du 10 mai 2018 du quotidien allemand Sächsische Zeitung du 10 mai 2018, on découvre les souvenirs d'Hildegard Janzik, aujourd'hui âgée de 88 ans (souvenirs présentés ci-dessous dans une traduction faite par Google Traduction) ; elle vivait avec ses parents, à la périphérie de Halbestadt, sur la rive droite de l'Elbe, en face de la carrière où les déportés du camp de Königstein étaient astreints aux travaux forcés. La vieille dame se souvient :

« [Elle apercevait] des hommes au travail et émaciés dans leurs costumes rayés. Elle n'a pas eu de contact avec les prisonniers. C'était interdit. Un voisin vivant vers Rathen leur a secrètement donné de la nourriture. Depuis le camp situé sous la forteresse de Königstein, les prisonniers venaient travailler dans les tunnels. (...) Ils devaient faire des allers-retours très tôt et très tard, entre le camp et la carrière, de sorte qu'il n'y avait pas de contact avec la population. Parfois, des gens jetaient des morceaux de pain ou des pommes. Ils devaient être débrouillards pour ne pas avoir l'air d'aider les prisonniers. Elle se souvient des souffrances que ressentaient les travailleurs forcés. Ils ont même ramassé et mangé de l'herbe. (...) « C'était très mal ce qui a été fait à ces personnes, je n'oublierai pas ça », conclut-elle. »

Pierre Gandois

Paris, Juin 2018